

LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ



Le *Programme d'action de Beijing* indique que « la persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes » est un domaine critique de préoccupation. Le Programme comprend des objectifs et des mesures stratégiques pour adopter des stratégies macroéconomiques et de développement qui abordent les besoins et les efforts des femmes qui vivent dans la pauvreté, pour modifier les lois et les pratiques afin d'assurer l'accès aux ressources, aux mécanismes d'épargne et de crédit et pour créer des méthodes fondées sur les sexes pour aborder la féminisation de la pauvreté.

TENDANCES*

- Parmi les diverses populations à faible revenu (selon le seuil de faible revenu après impôt)ⁱ en 2002, on trouvait :
 - 2,7 p. 100 de familles âgées
 - 3 p. 100 de familles à deux revenus avec des enfants
 - 5,4 p. 100 de familles biparentales avec des enfants
 - 6 p. 100 d'enfants de familles biparentales
 - 8,8 p. 100 d'hommes dans l'ensemble
 - 10,1 p. 100 de femmes dans l'ensemble
 - 11 p. 100 d'hommes chefs de familles monoparentales
 - 14 p. 100 d'hommes âgés seuls
 - 20 p. 100 de femmes âgées seules
 - 25 p. 100 de personnes seules de moins de 65 ans
 - 35 p. 100 de femmes chefs de familles monoparentales
 - 39 p. 100 d'enfants de mères chefs de familles monoparentales
- De 1996 à 2002, les taux de faible revenu ont affiché une baisse constante dans presque toutes les catégories. Quant aux femmes chefs de familles monoparentales, une baisse de cinq ans a été interrompue en 2002, où le taux est passé à 35 p. 100 par rapport à 30 p. 100 en 2001.
- En 2001, comparativement aux femmes canadiennes dans l'ensemble, le taux de pauvreté des femmes immigrantes était supérieur de cinq points de pourcentage, presque le double pour les femmes de minorités visibles et plus que le double pour les femmes autochtones.
- Les rapports *Profil de la pauvreté* du Conseil national du bien-être social (CNBS) démontrent que les parents seuls vivant dans la pauvreté ont des revenus nettement inférieurs au seuil de pauvreté et vivent dans la pauvreté plus longtemps que d'autres groupes de population.
- À l'extérieur des territoires du Nord, les revenus de bien-être social d'un parent seul avec un enfant en 2003 étaient d'environ 11 897 \$ à 15 056 \$ selon le CNBS.
- Bon nombre d'études sur les mères seules qui reçoivent de l'aide sociale ont cerné des indices de prévalence élevée d'expériences passées et continues de violence et de dépression liée au désavantage socio-économique et au stress causé par le manque de temps.
- Les femmes autochtones courent plus de risque d'être mères seules que les femmes non autochtones (15 p. 100 par rapport à 8 p. 100) et sont deux fois plus susceptibles d'être mère avant l'âge de 25 ans. Leur taux de pauvreté est également beaucoup plus élevé.
- Les femmes autochtones qui vivent dans des réserves courent plus de risque d'être pauvres que celles qui vivent à l'extérieur des réserves.
- De 1999 à 2002, le taux de femmes handicapées de 16-64 ans à faible revenu, après impôt, a diminué de 20 p. 100 à 16,1 p. 100 alors que celui des hommes a diminué de 17 p. 100 à 12,9 p. 100. Pour les personnes de 65 et plus, le taux pour les femmes était de 11,6 p. 100 comparativement à 5,2 p. cent pour les hommes, de légères augmentations depuis 1999.
- Les femmes qui ont un enfant handicapé sont beaucoup moins susceptibles que d'autres

mères à participer à la population active rémunérée.

- En 2003, 27 000 chefs de famille seuls recevaient le salaire minimum ou moins et avaient presque toutes et tous au moins un enfant de moins de 18 ans à leur charge.

VERS L'ÉGALITÉ

Plusieurs politiques et des programmes décrits dans les fiches de renseignements sur l'économie et sur l'éducation et la formation contribuent à améliorer la sécurité financière des femmes et à réduire leur vulnérabilité face à la pauvreté.

Il existe de plus un nombre de mesures fédérales qui abordent de façon précise les besoins et les efforts des femmes à faible revenu :

- Les réformes des pensions alimentaires pour enfants en 1997 sont particulièrement importantes pour les femmes, comme ces dernières ont habituellement la garde des enfants après la séparation ou le divorce. Les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants qui garantissent des montants de soutien plus justes et prévisibles et des améliorations à l'exécution et au traitement fiscal des pensions alimentaires pour enfants peuvent aider le parent seul à combler les besoins financiers et de soins de leurs enfants.
- Depuis 1998, la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) comprend le Supplément de la prestation nationale pour enfants, dont l'objectif est de fournir des prestations mensuelles supplémentaires aux familles à faible revenu avec enfants. Le versement maximum pour un parent seul avec un enfant d'âge préscolaire est passé de 1 838 \$ en 1998 à 2 864 \$ en 2003-2004. La somme maximale pour une famille de quatre enfants avec deux enfants d'âge scolaire était de 5 055 \$ en 2003-2004. Une des caractéristiques importantes de la PCFE est que le versement est habituellement remis à la mère, ce qui augmente l'accès des femmes aux ressources ménagères ainsi que leur contrôle de celles-ci.
- Le Supplément familial à l'assurance-emploi fournit de l'aide supplémentaire aux familles à faible revenu qui demandent des prestations grâce à l'augmentation du taux de

remplacement du revenu à 80 p. 100 de la rémunération assurable, par rapport au taux habituel de 55 p. 100.

- Le Supplément de revenu garanti (SRG) fournit un soutien aux personnes âgées qui ont peu de prestations de pension, d'épargnes ou d'autre revenu de retraite à part la Sécurité de vieillesse, ce qui est particulièrement important pour les femmes. Le SRG soutient également l'accès des femmes aux ressources ainsi que leur contrôle de celles-ci en fournissant un chèque d'une somme équivalente à chaque conjoint admissible au SRG.

INITIATIVES RÉCENTES

Voici des exemples d'initiatives récentes prises par le gouvernement du Canada:

- L'engagement d'accroître les fonds accordés à la PFCE (à 10 milliards de dollars d'ici 2007, une augmentation de plus de 100 p. 100 depuis 1996).
- L'engagement du gouvernement fédéral pour établir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est important pour les mères à faible revenu et capital pour les parents seuls qui sont confrontés aux plus grands défis quant au maintien de l'équilibre entre l'emploi et les besoins de développement et de garde de leurs enfants.
- Le gouvernement fédéral s'est également engagé à accroître le SRG pour les personnes âgées à faible revenu.

* En outre, Statistique Canada (SC) prépare actuellement *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe* aux fins de publication à l'automne de 2005

ⁱ Cette fiche de renseignements utilise les seuils de faible revenu (SFR) de SC. Ils ne représentent pas les seuils de pauvreté officiels, mais ils indiquent un niveau de revenu auquel une personne ou une famille consacrerait probablement une partie considérablement plus grande de son revenu à la nourriture, aux vêtements et au logement que la moyenne. Les SFR après impôt indiquent les effets de répartition du système fiscal ou de transfert du Canada et reconnaissent que la population achète des produits de première nécessité avec des dollars après impôt.